

06.11.2012 - 07:31 Uhr

## comparis.ch sur le nombre de primes maladie - Les assurés tirent parti de la multiplicité des primes

Zürich (ots) -

Remarque : le graphique «plus la situation d'assurance est concrète, moins le nombre de primes offertes en moyenne est élevé» peut être téléchargé en format pdf sur [www.presseportal.ch/fr/pm/100003671](http://www.presseportal.ch/fr/pm/100003671).

287 000 possibilités de primes pour les assurés maladie l'an prochain. Alain Berset, conseiller fédéral, a annoncé qu'il allait débroussailler le maquis des primes. À noter que ce nombre est toutefois relativement faible si on le rapporte à chaque assuré : 45 alternatives de primes par personne en moyenne. En outre, comme le démontrent des analyses actuelles, le con-sommateur profite de cette palette d'offres selon ses préférences personnelles. Quant aux options de primes non demandées, elles disparaissent du marché.

Près de 287 000 possibilités de primes maladie en Suisse : un chiffre retentissant qui effraie les assurés. Alain Berset est du même avis. Ainsi, en présentant les primes de l'an prochain, il a annoncé que des possibilités de simplification seraient étudiées. comparis.ch, le comparateur sur Internet, a voulu savoir parmi combien d'options de primes chaque assuré avait le choix. Résultat pour le moins étonnant : tout juste 45 en moyenne.

Cette multiplicité de primes ressort des 43 régions de primes, des trois tranches d'âges ainsi que du fait que chaque variante de prime est proposée deux fois : avec ou sans la couverture accident. De toute évidence, un assuré sait où il habite, quel âge il a et s'il travaille ou non, à savoir s'il est nécessaire de contracter une assurance accident auprès de sa caisse maladie. Pour lui, la grande majorité des possibilités de primes sont donc déjà exclues, et il peut se concentrer sur 1140 options en moyenne (cf. graphique). Si cette même personne a déjà fait une estimation de ses dépenses de santé l'an prochain (critère déterminant pour le choix de la franchise), il ne reste plus que 180 primes à choix en moyenne. Si, en plus, elle souhaite garder le même modèle auprès de son nouvel assureur, ce chiffre recule encore à 45 primes en moyenne.

Modèles alternatifs tant prisés Felix Schneuwly, expert en assurance maladie chez comparis.ch : « La multiplicité des primes va dans le sens de la loi sur l'assurance maladie, et les assurés en font bon usage ». Une autre évaluation effectuée par comparis.ch vient confirmer ses dires : le comparateur sur Internet a dépouillé les demandes d'offres faites entre janvier et fin octobre pour déterminer les modèles d'assurance les plus prisés. Il en est ressorti que les modèles alternatifs, tels que médecin de famille, Telmed ou HMO, sont particulièrement populaires. En effet, neuf demandes sur dix concernent l'un de ces modèles. Sur la première marche du podium, on retrouve le modèle du médecin de famille, avec 54 %, suivi par les modèles HMO (22 %) et Telmed (14 %).

On constate toutefois d'énormes différences pour ce qui est des préférences individuelles des assurés. Dans les régions rurales, le modèle du médecin de famille est bien plus en vogue (61 %) que dans les villes (45 %). La situation est tout autre au niveau du modèle HMO : les citadins l'adoptent bien plus souvent que les villageois (28 % contre 15 %). Felix Schneuwly explique que « cette situation reflète l'offre : il y a encore beaucoup de cabinets de médecins de famille à la campagne, alors que c'est surtout en ville que l'on trouve des cabinets HMO ». Au niveau cantonal, les Grisons arrivent en tête des cantons à la part la plus élevée en modèles du médecin de famille (79 %) alors que pour ce qui est du modèle HMO, Bâle-Ville décroche la palme (49 %).

La concurrence régule l'offre De grandes disparités sont également perceptibles en fonction des tranches d'âge. En effet, si le modèle HMO est le plus apprécié des 18-26 ans (28 %), c'est auprès des 27-40 ans (18 %) que son homologue Telmed rencontre le plus de succès. Enfin, les 60 ans et plus font largement confiance au modèle du médecin de famille, avec 63 % d'assurés. Felix Schneuwly : « Les très grandes différences de préférences en matière de choix du modèle révèlent que moins de primes et moins de modèles reviendraient à restreindre le libre choix ». Notre expert poursuit en affirmant que, dans un système concurrentiel, les caisses maladie devraient aussi être à même de tester les nouveaux produits. Et l'offre ne devrait pas être décidée par l'État mais par les assurés, via leur liberté de choix. Felix Schneuwly affirme que « les mauvais produits n'ont aucune chance dans un système de libre choix ».

Un comparatif par rapport au nombre de primes dans le passé montre que l'autorégulation du marché au sein de notre système actuel fonctionne très bien : ainsi, en 2011, on avait observé bien plus de possibilités de primes pour l'année suivante, à savoir plus de 314 000, ou 50 en moyenne par assuré. Tout comme le nombre d'options de primes, le nombre de caisses maladie a aussi diminué. Il existe aujourd'hui 61 caisses maladie, contre encore 64 en 2011 et 145 en 1996, au moment de l'introduction de la loi sur l'assurance maladie.

Le Jura n'a pas le choix comparis.ch a également découvert un cas où les assurés n'ont pas le choix : les personnes souhaitant opter pour un modèle HMO dans le canton du Jura ne peuvent le faire qu'auprès d'un seul assureur, la Concordia.

Contact:

Felix Schneuwly, expert en assurance maladie  
Portable : 079 600 19 12  
Téléphone : 044 360 34 00

E-mail : [media@comparis.ch](mailto:media@comparis.ch)  
<http://fr.comparis.ch/krankenkassen>

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100003671/100727673> abgerufen werden.